

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

COMITE NATIONAL ECONOMIQUE
ET FINANCIER

REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE - WORK - FATHERLAND

NATIONAL FINANCIAL AND
ECONOMIC COMMITTEE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sur convocation de son Président, Monsieur Louis Paul MOTAZE, Ministre des Finances, le Comité National Economique et Financier (CNEF) du Cameroun a tenu sa toute première session le lundi 04 mai 2020, dans l'amphithéâtre des Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Cet organe, créé par le Règlement n° 03/2019/CEMAC/UMAC/CM du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement des Comités Nationaux Economiques et Financiers dans la CEMAC, remplace le Conseil National du Crédit (CNC) et le Comité Monétaire et Financier National (CMFN) qui ont été ipso facto dissouts.

Ont pris part à cette réunion, Messieurs Jean TCHOFFO, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, représentant le MINEPAT, ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), Dieudonné EVOU MEKOU, Vice-Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), HALILOU YERIMA BOUBAKARY, Secrétaire Général de la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC), et NAGOUM YAMASSOUM, Président de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique centrale (COSUMAF) par visioconférence depuis Libreville au Gabon, Zacharie NGOUMBE, Représentant du Conseil Economique et Social, Etienne Modeste ASSIGA ATEBA, membre désigné par le Gouvernement, Adolphe NOAH NDONGO, membre désigné par le Gouvernement, Roger TSAFACK NANFOSSO, membre représentant les Universités et Centres de Recherche, Sylvester MOH TANGOGHO, Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire au Ministère des Finances, Gabriel NGAKOUMDA, membre du Comité de Politique Monétaire (CPM), Jean Claude NGBWA, Directeur Général de la Bourse des Valeurs des Matières de l'Afrique Centrale (BVMAC), Joseph TEDOU, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS), Pierre KAM, représentant du Président de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Cameroun (APECCAM), Théophile Gérard MOULONG, Président de l'Association des Sociétés d'Assurance du Cameroun (ASAC), Samuel YEMENE, représentant du Président de la Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA), MOUSSA KOUE, représentant du Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts (CAPEF), ABOUBAKAR SALAO, représentant du Dépositaire central du marché financier de l'Afrique Centrale, Gabriel NZOYEM, représentant du Président de l'Association Nationale des Etablissements de Microfinance du Cameroun (ANEMCAM).

Monsieur Blaise Eugène NSOM, Directeur National de la BEAC et Secrétaire Général du CNEF, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Après avoir adopté les Procès-Verbaux de la session du Conseil National du Crédit (CNC) du 25 novembre 2019, et de la réunion du Comité Monétaire et Financier National du 11 novembre 2019, les membres ont constaté l'entrée en vigueur effective du Comité National Economique et Financier du Cameroun à compter du 12 mars 2020. Ils ont ensuite examiné et adopté le règlement intérieur du CNEF, la décision portant création des comités techniques du CNEF, ainsi que l'organigramme du Secrétariat Général du CNEF.

Concluant sur ces points, les membres ont reconnu l'immensité des missions du Comité National Economique et Financier, dans un contexte caractérisé par une crise sanitaire qui imposera sans doute des réformes structurelles dans tous les secteurs (économique, monétaire, financier et social). A cet effet, le Président a attiré l'attention des membres sur l'urgence et l'intensité des réflexions qui devront être menées au sein du Comité National Economique et Financier dans les prochains jours.

Poursuivant ses travaux, le Comité a examiné et adopté le programme d'activités et le budget 2020 du CNEF.

S'agissant du rapport sur la conjoncture du Cameroun, les membres ont pris acte des tendances de l'économie mondiale et de l'économie camerounaise en tenant compte des incertitudes sur les projections macroéconomiques consécutives à la crise sanitaire du Covid-19. Ils ont ensuite relevé que l'activité économique mondiale a été plus modérée en 2019, sous l'effet de la montée du protectionnisme commercial, de l'incertitude accrue concernant la géopolitique, et des tensions macroéconomiques dans les économies émergentes. Au Cameroun, l'activité économique a ralenti en 2019, avec un taux de croissance estimé à 3,7 %, contre 4,1 % en 2018. En perspectives pour 2020, il est projeté une contraction du PIB, une accentuation des pressions inflationnistes qui resteraient toutefois contenues autour du seuil de 3%, une dégradation des soldes budgétaire et courant, un recul des réserves de change et un fléchissement modéré du taux de couverture extérieure de la monnaie.

Fait à Yaoundé, le

08 MAY 2020

Le Ministre des Finances
Président du Comité National Economique et Financier



Louis Paul MOTAZE